

de nombreux documents. En fin de compte, en mai dernier, il a été déclaré clairement qu'aucune décision n'avait encore été prise. Nous nous sommes mis à l'œuvre immédiatement, n'ayant d'autre désir que de protéger l'intérêt public, d'assurer une juste répartition des frais entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan et de voir à ce que la Saskatchewan et son gouvernement s'acquittent des obligations qui sont essentiellement du ressort provincial, nous nous proposons d'entreprendre aussitôt que possible l'exécution de ce projet dès que le Parlement l'aura, comme je l'espère, approuvé.

Sur ce point notre parti a toujours adopté, au cours des années, une attitude ferme et bien définie. C'est une des choses que nous avons incluses dans notre programme d'ensemble de mise en valeur de notre pays, afin de donner à tous égalité de chances. C'est un projet qui mérite de figurer au premier rang de nos préoccupations.

Nous commençons par les provinces Maritimes et il y a aussi l'entreprise prévue pour la Saskatchewan, dont j'ai parlé il y a quelques instants, et ensuite on examinera, bien entendu, la grande entreprise du Columbia, en Colombie-Britannique, dont nous reparlerons plus tard. Aujourd'hui, nous recherchons une heureuse solution des problèmes internationaux que pose un cours d'eau international, afin d'ouvrir la voie à l'exécution d'un programme conjoint et de permettre à la Colombie-Britannique de mettre à exécution cette entreprise d'énergie au bénéfice, non seulement de sa population, mais de toute celle du Canada.

Ce ne sont là que quelques-unes des questions importantes qui seront examinées au cours de la présente session. Pour ce qui est de la situation internationale, je ne veux rien dire de plus en ce moment sauf que, eu égard aux événements qui se sont déroulés au cours des dernières semaines et qui se déroulent encore présentement, nous ne devons pas nous laisser aller à l'apathie. Les questions internationales retiennent toujours l'attention et le cœur de l'humanité.

Mon espoir à cet égard est que, même si le programme de désarmement proposé par les nations du monde libre a été rejeté par l'URSS, le sentiment se répandra aux Nations Unies qu'il faut et qu'on va reconsidérer sérieusement tous les aspects du désarmement. Nous ne devons pas nous laisser effrayer par le passage de cette lune qui nous survole plusieurs fois par jour, mais chacun d'entre nous doit tellement se dévouer à notre cause qu'on ne pourra dire de nous que nous n'avons pas fourni notre maximum de rendement ou que nous n'avons pas été

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

à l'extrême limite pour conclure un accord compatible avec notre sécurité et le maintien de la liberté.

Nous, au Canada, nous rendant compte que nous vivons dans l'immense péril d'une attaque imprévue, tout comme nos voisins des États-Unis, avons déclaré au comité du désarmement,—ainsi que je l'avais fait devant l'Organisation des Nations Unies,—que le Canada est disposé à soumettre à l'inspection toutes les parties de l'Arctique, à condition que l'URSS prenne une mesure correspondante. C'eût été une mesure progressive, qui aurait marqué l'instauration d'un plan de désarmement plus généralement accepté.

La proposition des cinq pays siégeant au comité a été rejetée. Au Canada, nous sommes convaincus que nous avons fait tout notre possible pour prouver au monde et à l'URSS que, en ce qui concerne notre situation stratégique, nous n'avons rien à cacher, attitude que les États-Unis ont également adoptée, et que l'objectif de notre politique conjointe avec les États-Unis sur notre continent est pacifique, et nullement agressif.

Je compte que nous pourrions sous peu entamer un débat sur les affaires extérieures, qui permettra à M. Sydney Smith, s'il est élu à la Chambre des communes, d'exposer au Parlement, comme il le fait actuellement à l'ONU, la politique de notre pays dans le domaine des affaires extérieures.

Le chef de l'opposition disait tout à l'heure que, dans l'ensemble, il n'existe pas de désaccord au sujet des affaires extérieures. Telle a toujours été notre attitude. Nous nous sommes efforcés, dans la mesure où nous le permettaient nos responsabilités dans l'opposition, de régler notre comportement dans le domaine des affaires internationales de façon que les autres nations sachent que, lorsque l'honorable représentant d'Algoma-est et ses collaborateurs prenaient la parole au siège de l'ONU, ils parlaient au nom du Canada. Nous n'avons pas rétrogradé, comme on l'avait si funestement prédit, dans le domaine des affaires internationales.

On peut d'ailleurs en voir la preuve dans le fait que, ces jours derniers, le Canada a été choisi comme membre du Conseil de sécurité, nouvelle responsabilité à la hauteur de la position internationale acquise par le Canada.

Je veux conclure en citant mon expérience personnelle. Pendant les années que j'ai consacrées à la vie politique, je ne m'en suis pris à personne en particulier et je n'ai nourri aucune animosité contre les députés siégeant de l'autre côté de la Chambre. Le chef de l'opposition, en parlant du récent changement de gouvernement, a remarqué combien il s'était opéré dans le calme, sans